



DES MILIEUX D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

En savoir plus sur le projet

Au CISSS des Laurentides, l'implantation des maisons des aînés et maisons alternative est l'opportunité d'implanter la nouvelle approche en milieu d'hébergement, basée sur le partenariat de soins et de services qui met à profit une collaboration fondée sur le partage des responsabilités de la qualité des services rendus en fonction des rôles respectifs à chacun.

Clientèle visée

- Aînés en perte d'autonomie modérée à sévère (maisons des aînés);
- Clientèle adulte ayant des besoins spécifiques (déficience intellectuelle, déficience physique et trouble du spectre de l'autisme) (maison alternative).

Personnes concernées

- Tous les gestionnaires, employés, médecins, bénévoles et stagiaires qui œuvrent au CISSS des Laurentides et qui participent au quotidien, de près ou de loin, à la réalisation de la mission des milieux d'hébergement énoncés précédemment ;
- Tous les résidents, leurs proches et leur famille ;
- Toutes les personnes de la communauté qui contribuent aux activités qui se déroulent dans un milieu d'hébergement.

Le CISSS des Laurentides s'engage à tout mettre en œuvre pour adopter une philosophie de soins selon l'approche orientée sur la qualité de vie du résident.

Il existe cinq (5) caractéristiques essentielles d'un milieu de vie de qualité, soit :

- Un milieu qui permet de se sentir comme à la maison ;
- Un milieu qui adopte une gestion participative ;
- Un milieu qui peut compter sur du personnel compétent, engagé et reconnu ;
- Un milieu qui prête attention aux transitions ;
- Un milieu qui s'engage dans un processus d'amélioration continue de la qualité.

Orientations et principes directeurs

La nouvelle philosophie de soins selon l'approche orientée sur la qualité de vie du résident énoncée précédemment se décline en six (6) grandes orientations dans lesquelles sont définis les principes directeurs. Ceux-ci guideront les choix organisationnels en matière de gestion, d'intervention, d'aménagement et dirigeront les modalités de prestation des soins et services aux personnes hébergées.

Orientation 1 : Adopter les approches complémentaires « humaniste » et « positive de la personne »

Orientation 2 : Contrer la maltraitance et prôner la bientraitance

Orientation 3 : Favoriser la liberté du résident

Orientation 4 : Accepter les risques inhérents aux approches préconisées

Orientation 5 : Favoriser une vie sociale active et la tenue d'activités occupationnelles significatives

Orientation 6 : Favoriser l'intégration dans la communauté

Notre philosophie

En somme, l'approche privilégiée vise l'équilibre entre le milieu de vie et le milieu de soins. Le résident doit pouvoir se sentir comme à la maison tout en recevant des soins de santé et d'assistance de qualité, professionnels, évolutifs et réalisés selon les meilleures pratiques.

Cinq projets de maisons des aînés et alternative dans les Laurentides

- Blainville
- Sainte-Agathe-des-Monts
- Mirabel
- Sainte-Anne-des-Plaines
- Prévost